Actualités du SECOURS DE FRANCE
Novembre 2026

Le prix Clara Lanzi à l'écrivain Yakoub Abdellatif



Le Secours de France a remis, le 7 octobre dernier, son traditionnel prix Clara-Lanzi à Yacoub Abdellatif, fils de harki pour son roman, *Ma mère dit Chut…* adapté au théâtre. La pièce met en scène les dialogues et le quotidien de deux communautés, celle des Français de métropole et celle des rapatriés d'Algérie, rapprochées par l'Histoire.

À travers le regard des enfants et des adultes, l'œuvre explore les défis et l'apprentissage de cette cohabitation.

Yacoub Abdellatif, né en Kabylie en 1947, a fui l'Algérie avec ses parents à l'âge de 5 ans pour échapper aux représailles des futurs maîtres du pays. Réfugiée au sein de la communauté harkie de Poix-de-Picardie, la famille s'est installée en France.

Il a longtemps encadré des ateliers de théâtre pour la jeunesse des quartiers sensibles. Chargé de mission au service culturel de la ville d'Amiens, Yakoub Abdellatif est le créateur et l'organisateur depuis une quinzaine d'années du festival de musiques du monde, *Voyage au cœur de l'été,* qui connaît un succès grandissant.

Yacoub est l'auteur de différents textes et d'une douzaine de pièces de théâtre, dont *Ahmed Bouffetout, la gamelle et les fourchettes avec, La chute des anges, Pages d'amour, feuilles vierges ou la répétition. Ma Mère dit Chut…* est son premier roman. ■

L'archevêque d'Alger s'enfonce



Le 29 juillet 1916, le Père Charles de Foucauld écrivait à l'académicien René Bazin une longue lettre dont ces quelques lignes sont passées à la postérité : « *L'empire Nord-Ouest-Africain de la France, Algérie, Maroc, Tunisie, etc., a 30 millions d'habitants ; il en aura, grâce à la paix, le double dans cinquante ans. Il sera alors en plein progrès matériel, riche, sillonné de chemins de fer, peuplé d'habitants rompus au maniement de nos armes, dont l'élite aura reçu l'instruction dans nos écoles. Si nous n'avons pas su faire des Français de ces peuples, ils nous chasseront. Le seul moyen qu'ils deviennent Français est qu'ils deviennent chrétiens (…) Tant qu'ils seront musulmans, ils ne seront pas Français, ils attendront plus ou moins patiemment le jour du Medhi, en lequel ils soumettront la France.* » La suite est connue.

Cent-dix ans plus tard, le 23 octobre dernier, l'archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, a tenu auprès du média belge *Catho-Bel* les propos suivants à propos de l'Église d'Algérie : « *Nous sommes l'Église de ce peuple. Pas une Église prosélyte, pas une Église qui est là pour convertir, mais une Église qui aspire à être l'une des composantes de ce peuple (…) Dans les religions monothéistes, le prosélytisme, c'est du poison, parce que cela implique de considérer que la religion de l'autre est fausse.* » Ces déclarations, à tout le moins stupéfiantes, ont été accueillies globalement pas un silence sépulcral, à l'exception de Mgr Robert Barron, évêque de Winona-Rochester (Minnesota). Son sang n'a fait qu'un tour à la lecture de ces propos. Il s'est donc fendu d'un post sur X citant tout simplement l'Évangile selon Saint-Matthieu : *« Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* » Et de conclure, sobrement : *« Si je croyais vraiment que l'Église n'est pas là pour amener les gens au Christ, je démissionnerais et je chercherais un travail honnête.* »

Naturellement, le Cardinal Vesco a, ensuite, prétendu que ses propos avaient été sortis de leur contexte en affirmant qu'il ne parlait que de l'Église d'Algérie, pas de l'Église universelle, et en se réfugiant derrière la loi locale qui, effectivement, puni les incitations à la conversion. Rappelons que c'est le même cardinal qui avait prétendu que les chrétiens pouvaient librement exercer leur culte en Algérie. Dans ses propos, il dit explicitement que « *nous sommes l'Église de ce peuple* ». C'est ce qu'on appelle sortir les rames pour s'enfoncer dans les marécages. Il pourra toujours apprendre le grec ancien pour savoir que catholique signifie universel. ■

Douze soldats de 1914 reçoivent une sépulture nationale à Rethel

Le 5 octobre dernier, douze soldats du 9^{è} bataillon de chasseurs à pied, tombés en 1914, ont été inhumés à la nécropole nationale de Rethel. Plus d'un siècle après leur mort, cette cérémonie rappelle que des combattants tombés au champ d'honneur n'ont toujours pas été retrouvés et que leur recherche et leur inhumation se poursuivent.

En septembre 2020, lors d'un projet d'extension d'un terrain agricole, des fouilles menées par la cellule archéologique du

Conseil départemental des Ardennes ont permis de découvrir des ossements appartenant à quatorze soldats du 9è bataillon colonial du Maroc. Parmi eux, cinq ont pu être identifiés. Le travail du service des sépultures de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG) a permis de remettre les corps du capitaine Broch d'Hotelans et du 1re classe Le Rochellec à leur famille pour être inhumés dans le caveau. La famille du 2e classe Mirambeau a choisi une inhumation dans la nécropole auprès de ses frères d'armes.



Aucun descendant n'a été retrouvé pour les 2e classe Favreau et Nizan.

Cette cérémonie rappelle les combats qui se s'étaient déroulés du 27 au 30 août 1914, entre Signy-l'Abbaye et Rethel, à l'issue desquels le bataillon perdit vingt-huit soldats, dont deux officiers, et compta quatre-vingt-dix blessés donc cinq officiers. À ce jour, trente-six combattants sont encore portés disparus. La division marocaine s'était particulièrement illustrée lors des batailles de la Marne en septembre 1914 et d'Artois en mai 1915. ■

Jacques Frémeaux retrace une histoire d'enracinement et d'exil

Dans une longue interview réalisée par l'historien Olivier Dard pour la *Nouvelle Revue Politique* (NRP), Jacques Frémaux, professeur émérite d'histoire contemporaine à la Sorbonne, déroule les 130 années de *Vie et mort des Français d'Algérie*.

Un entretien passionnant qui résume cette tragédie par une série de méprises. En 1830, Charles X s'empare d'Alger uniquement pour sauver son prestige, pas pour coloniser. Louis-Philippe 1er qui monte sur le trône quelques jours plus tard conserve évidemment ce territoire pour la puissance et le commerce en Méditerranée. Ce n'est que la IIIe République qui s'engagea réellement dans une politique de colonisation. Mais coloniser sans qu'il y ait des millions de colons… mission impossible. . ■

Harkis : AJIR alerte sur l'avenir du droit à réparation

Dans une publication du 14 octobre, l'Association Justice Information, Réparation, (Ajir) s'inquiète des orientations du budget , notamment sur la fixation d'une date limite au 30 juin 2027pour le dépôt des demandes d'indemnisation concernant la réparation des préjudices subis par les harkis.

Elle réclame un examen parlementaire plus approfondi. Cependant, il s'agit d'orientations budgétaires en discussion, dans le cadre d'un débat sur la loi de finances dont nul ne peut prévoir l'issue, la seule certitude étant qu'elle sera largement révisée après l'élection présidentielle. ■

À Reims : transmettre l'histoire des harkis du Pont de Witry

Le 16 octobre, l'hôtel de ville de Reims a accueilli un colloque consacré aux harkis du Pont de Witry, organisé par l'association Harkis et Anciens Combattants de la Marne. La Commission nationale indépendante Harkis en publie un compte rendu. Cette rencontre prolonge le travail local de collecte et de transmission de l'histoire des anciens combattants et de leurs familles. ■

Drakkar : les territoires entretiennent la mémoire des 58 parachutistes

Pour le 43e anniversaire de l'attentat du Drakkar, sous la houlette de l'Anopex (Association nationale des participants aux opérations extérieures), plusieurs communes ont rendu hommage aux 58 militaires français tués à Beyrouth le 23 octobre 1983.
À Ailly-le-Haut-Clocher (Somme), la cérémonie du 25 octobre rappelait notamment le sacrifice du caporal Laurent Thorel, originaire du village. ■



Rapatriés d'Afrique du Nord : une vie associative toujours active

Le 18 octobre, l'amicale Marcel Lizon a réuni 160 personnes à Quint-Fonsegrives (Haute-Garonne) pour son rendez-vous annuel. Regroupant des rapatriés d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, cette rencontre témoigne de la persistance des liens noués autour d'une histoire et de souvenirs communs. Le compte rendu est paru le 28 octobre dans *La Dépêche du Midi*. ■

Trois auteurs distingués par le prix Général François Meyer

- Jean-Marie Rouart, de l'Académie Française, a remis le 7 octobre dernier le prix Général François Meyer à Pierre Vermereen, pour son ouvrage ***France-Algérie, de 1962 à nos jours. Histoire d'une relation pathologique.***
- Le jury a également récompensé deux lauréats du prix pour la Mémoire des harkis : Norbert Tafzi, pour son livre autobiographique, ***Carnet de combats, De matelot à capitaine de vaisseau. 40 ans au sein des forces spéciales***, 2026.
- Le troisième lauréat est Malika Gherdis, également pour un ouvrage autobiographique, ***Malika, l'histoire d'une psychanalyse,*** 2026.

Rapatriés d'Indochine : une loi de reconnaissance et de réparation

Plus de seize mois après que l'Assemblée nationale eut voté, à l'unanimité, la proposition de loi de réparation reconnaissant la responsabilité de la nation dans les conditions indignes d'accueil des rapatriés d'Indochine, le Sénat a enfin adopté le texte, publié au Journal officiel le 30 octobre dernier. Le bulletin du Secours de France suit ce dossier depuis le début, dans son numéro de l'automne 2024. Figurait aussi, dans le bulletin de Noël 2025, le compte-rendu des débats et du vote à l'Assemblée nationale. Le prochain numéro de Noël reviendra largement sur ce sujet.

Le texte prévoit réparation forfaitaire pour certains séjours entre 1954 et 1975, selon des modalités à fixer par décret. Elle inscrit les rapatriés dans l'hommage national du 8 juin et prévoit des lieux de mémoire, notamment à Noyant-d'Allier et Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). ■

Sud-Liban : retrouver ses oliviers, première étape vers le retour

À Alma el-Chaab, les familles déplacées espèrent pouvoir récolter leurs olives et préparer leur retour. Dans un témoignage recueilli par l'Aide à l'Église en détresse, leur curé décrit une communauté dispersée, confrontée aux frais de logement, de scolarité et de santé, mais toujours attachée à son village. Le retour des habitants reste soumis à une autorisation et à la possibilité de garantir leur ravitaillement. ■

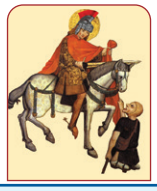
Sahel : les drones élargissent l'arsenal djihadiste

Une enquête décrit l'emploi croissant de drones commerciaux par le Groupe de soutien de l'islam et des musulmans, affilié à Al-Qaida.
Surveillance, repérage et attaques : ces équipements bon marché apportent de nouvelles capacités aux groupes armés, même si leur utilisation reste minoritaire dans leurs opérations. L'article examine leurs usages et leurs circuits d'approvisionnement. ■

À lire dans le prochain bulletin du Secours de France

Le prochain bulletin du Secours de France, à paraître début décembre, consacre un dossier à une question qui, bien qu'historique, est d'une grande actualité : **cinquante années de politique pénale**, avec ses constantes, ses innovations, ses contradictions, ses abrogations, mais aussi ses sujétions imposées à la magistrature, par des institutions nationales ou supranationale, lesquelles, sous couvert du respect de l'état de droit, s'opposent à l'expression du seul juge suprême : le peuple français qui, seul, détient la souveraineté de la nation. ■



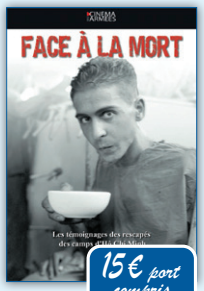


Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays…

Voici les DVD du Secours de France !

Face à la mort

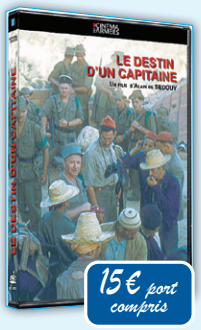
par Marcela Feraru



Hommes de troupe, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les rééduquaient » *servir ou mourir.*

Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy



L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.

Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru



Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : *Venez à la France, elle ne vous trahira pas,* Ce DVD revient sur une blessure qui peine tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de *"décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité"*.

Guerre d'Algérie » mémoires de femmes

par Marcela Feraru



La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit, elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

Le 9e RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru



Fin avril 1958, l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9e RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères.
Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.

Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz



Il ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine", et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

Que ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre… Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires…
Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire" observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de SECOURS DE FRANCE, et de l'envoyer à » Secours de France, 29 rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ou ▼

Commandez en toute sécurité via l'onglet BOUTIQUE de notre site internet »

www.secoursdefrance.com



Secours de France

65 ans d'actions concrètes pour continuer de répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire issus de la décolonisation, prélude à la "défrancisation" métropolitaine…

● Secourir les détresses

« Apporter un soutien matériel et moral à ceux qui ont été ou sont encore aujourd'hui victimes de leur foi en la Patrie.

● Préparer l'avenir

« Soutenir les initiatives et les écoles qui font connaître et aimer la France à nos enfants.

● Rétablir la vérité

« Lutter contre la désinformation sur l'histoire de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.







Participez aux actions du Secours de France : faites un don !

1. Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de Secours de France et à l'adresse de l'association : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.
2. Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : **www.secoursdefrance.com**
3. Ou par prélèvement automatique (*pour les modalités, contacter le secrétariat*).
   - **Vos dons sont la condition de notre indépendance.**
   - **Vous bénéficiez d'une importante réduction d'impôt :** 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'IR, et 60% de l'impôt sur l'IS pour les entreprises.
4. Le Secours de France est également habilité à recevoir des legs : *contacter notre Trésorier, M. Michel Merle (mmerle@free.fr, 06 03 23 07 88).*

Lettre électronique du Secours de France

Directeur de la publication : Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef : Tarick Dali

Création et réalisation graphiques : Hugues de Blignières, dit Kéraly

Diffusion : ICS-Informatique
9 Rue de l'Étoile, 75017 Paris

Secours de France : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine
Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : contact@secoursdefrance.com
◆ Site internet : www.secoursdefrance.com